

Accusé certifié exécutoire

Affichage: 19 MAI 2015

Conseil Général
Haut-Rhin 

Réception par le préfet : 19/05/2015

Publication : 29/05/2015

Par le Président du Conseil Général et
en déléguation, M. Ludovic LIONS Chef
Service Administratif de l'AssembléeDirection de l'Économie, de la Vie Locale
et du Développement des TerritoiresService du Développement Économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

ARRETE N° 3 - 2015- SEU

PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT DELEGUE
au sein de la Commission Départementale
d'Aménagement Commercial

Colmar, le 18 MAI 2015

Le Président du Conseil départemental du Haut-Rhin

- VU le Code de Commerce, notamment ses articles L. 750-1 et suivants et R. 751-1 et suivants ;
- VU la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie ;
- VU le décret n° 2008-1212 du 24 novembre 2008 relatif à l'aménagement commercial ;
- VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3221-3 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009-0194 du 19 janvier 2009 portant constitution de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du Haut-Rhin ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009-0271 du 26 janvier 2009 portant délégation pour la présidence de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du Haut-Rhin ;
- VU la délibération n° CG-2015-3-1-1 du Conseil départemental du Haut-Rhin du 2 avril 2015 portant élection du Président du Conseil Général ;

ARRETE**ARTICLE 1^{er} :**

Madame Betty MULLER Conseillère départementale, est chargée de représenter le Président du Conseil départemental au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) du 18 mai 2015 qui sera amenée à statuer sur une demande d'autorisation déposée par la SCI WITTENHEIM. Le projet consiste à réhabiliter un bâtiment commercial de 2 060 m² implanté rue Jean Monnet au sein du Pôle Commercial 430 à WITTENHEIM.

Madame Betty MULLER est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au Bulletin d'Information Officiel du Département.



LE PRESIDENT
Eric STRAUMANN